

COUCHES SANTÉ

Les salariés de Mardor doivent se positionner dès septembre

Au cours du premier trimestre 2019, le Centre de médecine physique et de réadaptation (CMPR) de Mardor, déménagera de Couches à Chalon-sur-Saône. En mai, les salariés avaient confié leurs appréhensions quant à leur avenir. Aujourd'hui, ils semblent rassurés mais devront donner leur réponse dès cet automne.

« Les entretiens individuels rassurent le personnel. Il y a encore beaucoup de questions auxquelles il manque des réponses mais elles arrivent au compte-gouttes », ont assuré, mercredi, les responsables du personnel à l'issue d'un nouveau comité de pilotage à Mardor. « Dorénavant, les représentants du personnel participeront directement aux points d'étape et au comité de pilotage du projet, affirme Éric Boucourt, sous-préfet. Ainsi, ils pourront être rassurés par la direction de la Croix-Rouge mais aussi par les services de l'État. » Si l'avancée des travaux est dans les temps et le déménagement à Chalon toujours prévu pour mars ou avril 2019, les salariés avaient du mal à se projeter et à savoir quel sort leur serait réservé. Tous ont été conviés à des entretiens individuels d'une heure et demie, via la société Altedia, afin de les accompagner dans leur projet. La directrice du centre de Mardor, Karelle Rouff, affirme que ceux-ci pourront être renouvelés autant de fois que nécessaire pour répondre aux questions. Des livrets d'explication sur l'accompagnement, la mobilité, le SSR (Soin de suite et de réadaptation) de Chalon et le futur Village répit familles de Couches ont été distribués aux employés pour expliquer les suites du projet.

Des propositions pour l'emploi

La Croix-Rouge a garanti une proposition de 156 postes à Chalon-sur-Saône, soit un emploi pour chacun des actuels salariés de Mardor et ce, dès le déménagement en 2019. L'ancienneté acquise par les salariés sera conservée et une clause dans leur contrat leur permettra de postuler en priorité lors de la réouverture à Mardor du Village répit familles (*lire par ailleurs*), au printemps 2020. Entre 50 et 60 postes seront ouverts lors de ce nouveau projet, c'est donc une perte de 100 emplois au total à Mardor. Pour le reste des employés, qui souhaitent revenir près de la commune de Couches après leur passage à Chalon, une convention avec Autun est envisagée. Le service SSR (soins de suite et de réadaptation)



■ Tous les acteurs du dossier du Centre de médecine physique et de réadaptation de Mardor. Photo Alice ÉMORINE

va en effet recevoir des lits en plus à la clinique du Parc et des négociations sont en cours pour garantir une embauche prioritaire au personnel de Mardor. Pour l'instant, rien n'est encore validé car le projet d'Autun est moins avancé et l'inquiétude subsiste pour les personnels les plus âgés ou les moins qualifiés.

Une retraite progressive

Pour ceux qui approchent de l'âge de la retraite et que l'aventure chalonnaise n'intéresse pas, une formule de retraite progressive leur sera proposée. Elle consiste en un aménagement horaire avec un salaire proportionnel au temps de travail. L'employeur s'engage cependant à poursuivre le même montant de cotisation pour ne pas faire baisser le montant de retraite des personnels concernés.

Alice ÉMORINE

ZOOM

Une prime de mobilité

La convention a été signée mais les représentants du personnel regrettent que la prime de mobilité ne soit pas accordée à tout le monde. Certains employés, qui résident proche de Chalon, n'en auront qu'une partie. Une interrogation à laquelle le sous-préfet répond : « Donner à tout le monde n'est pas l'égalité. L'égalité est de donner à ceux qui en ont le plus besoin. Le budget n'est pas illimité, il faut se concentrer sur ceux qui vivent le plus loin. » La direction de Mardor confirme que le montant de la totalité des primes versées s'élève à 500 000 €.

« Il reste des questions sur l'organisation à Chalon qui n'est pas encore prévue mais nous avons eu des réponses et le personnel se sent plus accompagné. »

Les représentants du personnel

Village répit familles : « Il est inimaginable que le projet ne se fasse pas »

Pour remplacer le CMPR (Centre de médecine physique et de réadaptation) de Mardor, un Village répit familles, lieu où les aidants familiaux peuvent venir passer un séjour avec un proche malade, sera mis en place. Un dossier de financement vient d'être déposé aux caisses de retraites et la réponse est attendue pour l'automne. Éric Boucourt, le sous-préfet, confirme que ce projet à 11 millions d'euros sera subventionné (4 millions sur un emprunt au nom de la Croix-Rouge, 3 ou 4 millions envisagés pour les caisses de retraites et une participation de l'Agence régionale de santé ; en fonction de la réponse des caisses, le conseil régional complètera le montant nécessaire à la réalisation du centre). « Il est inimaginable que le projet ne se fasse pas, il sera financé quoi qu'il arrive », assure-t-il. Un architecte sera nommé prochainement et le début de la rénovation du site est prévu pour le premier semestre 2019 avec une livraison au printemps 2020. Un lieu qui, par son aspect touristique, devrait développer la consommation et attirer de nouveaux projets à Couches.

Des visites du chantier seront organisées pour les salariés qui le souhaitent

Une fois leurs entretiens passés et leurs questions posées, les salariés du CMPR de Mardor vont devoir se positionner sur leur départ à Chalon. Leurs premières réponses sont attendues pour le mois de septembre. Ceux qui ont décidé de poursuivre l'aventure chalonnaise recevront, dans le mois qui suit leur réponse, la moitié de leur prime de mobilité. Pour les salariés qui hésitent encore, la réponse sera attendue mais le but est que tout le monde soit fixé au plus vite sur sa situation afin de procéder, en fonction, aux embauches nécessaires à Chalon-sur-Saône. « Certains salariés ne parviennent pas à se projeter dans des nouveaux locaux qu'ils n'ont jamais vus et l'organisation chalonnaise est encore imprévue », soulignent les représentants du personnel. La direction va mettre en place des visites du chantier et des pièces témoins pour tous ceux qui le souhaitent.